

En voilà assez !

Philippe Jestaz, Professeur émérite de l'Université Paris-Est

Un vent de fronde


S'est levé cet été,

Je crois qu'il gronde

Contre les vaccinés...

... ou mieux contre la vaccination. Celle-ci se décline sous deux formes : 1) la vaccination obligatoire des enfants ; 2) celle, quasi obligatoire, aux termes de laquelle le passe sanitaire s'impose si l'on veut se rendre en d'assez nombreux lieux. C'est ce dernier cas qui déchaîne l'actuel hourvari, alors que si le vaccin est obligatoire contre des maladies tout de même en voie de raréfaction, il devrait à plus forte raison en aller de même contre une pandémie qui a déjà provoqué quelque 112 000 morts en France.




Atteinte à la liberté ? Sans aucun doute et les avis ne diffèrent que sur sa nécessité. Le passe suscite des manifestations très nombreuses, sinon massives : or toute opinion minoritaire mérite le respect, même si je soupçonne celle-là de dissimuler une hargne à tous crins contre le chef de l'État. Mais il y a la manière !

Certains en effet évoquent une *véritable* dictature, usant de l'adjectif « véritable » pour qualifier, très classiquement, ce qui n'a rien à voir avec la vérité. Peut-être le radieux Poutine pourrait-il leur donner des leçons de *véritable* démocratie. À sa façon, un caricaturiste belge  (1) leur répond en dessinant trois microbes hilares qui brandissent chacun une pancarte : « LES VIRUS SONT SYMPAS ! », « NON AU PASS SANITAIRE » et « MACRON DICTATEUR »...

D'autres dénoncent une forme d'apartheid. Pour mémoire, l'apartheid est un crime contre l'humanité défini comme un régime institutionnalisé d'oppression systématique d'un groupe racial sur un autre, qui l'empêche de participer à la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays en le privant des libertés et droits fondamentaux de l'homme. Passons : à la différence de la pandémie, le ridicule ne tue pas. De tristes individus y ont même ajouté l'odieux en comparant le passe à l'étoile jaune.

Non contents de militer contre le passe, d'aucuns s'en prennent au principe même de la vaccination. Quelques voyous agressent les pharmaciens qui vaccinent leurs clients ou les infirmiers dans les centres de vaccination ! Plus pacifiques, des manifestants refusent la vaccination aux cris de « Vive la liberté ! ». À première vue, libre à eux de préférer le risque gravissime au risque infime... et la télé-pizza au ciné-restau. Mais, à deuxième vue, le soupçon perce : je dis non et le grand nombre des oui va m'immuniser. Mauvais calcul : fin juillet 2021, 87 % des malades hospitalisés pour cause

de Covid *n'étaient pas vaccinés*. À troisième vue, par conséquent, les refuzniks manquent de sens civique en faisant obstacle à toute immunité collective.

Cette idée apparaît en filigrane dans un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 8 avril 2021 (n° 47621/13, *Vavricka c/ République tchèque* D. 2021. 1176, entretien M.-L. Moquet-Anger  ; AJ fam. 2021. 309, obs. M. Saulier  ; RTD civ. 2021. 364, obs. J.-P. Marguénaud ). Cet État ayant à peu près le même régime de vaccination infantile que le nôtre, une mère attaque le refus d'inscrire à l'école ses enfants non vaccinés. Or la Cour lui donne tort : certes la vaccination obligatoire est une ingérence dans la vie privée, mais justifiée par la protection de la santé publique ; quant à la marge d'appréciation dont disposent les États, elle doit être ample en application d'une valeur qui est nouvelle sous la plume de la CEDH, la *solidarité sociale* (ô mânes de Durkheim !). Celle-ci doit inciter les bien-portants à prendre le risque minime du vaccin pour protéger la santé des plus vulnérables. De là à penser que la France pourrait imposer sans condition la vaccination anti-Covid, il y a un pas considérable que je ne franchirai évidemment pas. Mais il faut saluer cet appel à la solidarité, notion qu'a martelée notre bouc émissaire préféré.

Puisqu'on a évoqué l'étoile jaune, concluons avec ce proverbe juif : « Quand le Messie viendra, les aveugles verront, les sourds entendront, les paralysés marcheront, mais les crétins (j'édulcore) seront toujours aussi crétins ».

Mots clés :

SANTE PUBLIQUE * Protection générale de la santé publique * Epidémie * Coronavirus * Passe sanitaire

(1) *Courrier International*, n° 1606 du 12-18 août 2021, p. 10-11, dessin C. Bertrand.